



# LETTRE InfoCLAS

## Edito Info CLAS

Tout d'abord un grand merci à tous les membres des CLAS pour le travail effectué pour la rédaction du rapport d'activité. Ayant été nous-mêmes membres actifs dans des CLAS, nous mesurons pleinement l'investissement de chacune et chacun.

Magali Fasseu, co-responsable du secteur CLAS depuis juin dernier, a quitté ses fonctions au sein du CAES Inserm le 19 février dernier. Elle a apporté beaucoup au CAES durant presque 10 ans. Toute l'équipe du CAES la remercie pour son travail et son investissement. Ses conseils et nos échanges durant ces quelques mois au sein du secteur CLAS ont été précieux.

## Rôles du rapporteur et du responsable du secteur CLAS :



- Le rôle du rapporteur n'est pas uniquement l'évaluation du rapport d'activité de l'année précédente **mais aussi** :
- Des échanges réguliers tout au long de l'année à travers l'envoi des propositions d'activités, des comptes rendus de bureaux, des affiches diffusées, des présentations du CLAS aux AG et autres réunions, pour un suivi et une actualité tout au long de l'année
- L'intervention, en cas de besoin, auprès des DR ou des responsables pour une aide ponctuelle (local pour activités méridiennes, mises à disposition de matériels informatiques, etc.)
- Un temps d'échange entre les CLAS et les rapporteurs seront mis en place pour l'interCLAS de juin, voire pour les 2 interCLAS d'avril et d'octobre. Votre avis vous sera demandé !

## Bilan sur les rapports d'activités des CLAS Discussions au CNAS

Suite aux élections du CAES en juin dernier, les CLAS ont changé de rapporteur.

### Quelques remarques :

- ✓ Malgré un envoi du rapport en novembre, nous avons eu des retours très tardifs auprès des rapporteurs. Cela complique la tâche pour les rapporteurs, les comptables, la gestionnaire et la responsable du secteur.
- ✓ Il est important de remplir intégralement les Doc 8 (nombres de participants, budget, coût CLAS) pour toute activité entraînant une demande de budget (week-end, sorties collectives à la journée, etc.). C'est un plus pour le vote de votre budget !
- ✓ Les tableaux d'activité (Doc 7) doivent être complétés pour toutes les activités (même gratuite comme Noël !). Cela nous permet une vision du dynamisme du CLAS, du nombre d'agents et d'un contrôle rapide, mais également d'en extraire des informations pour le bilan d'activité du CAES.
- ✓ Comment connaître le nombre de participants ? Regrouper toutes les fiches d'activité (doc 7) dans une feuille Excel puis trier sur le nom, le prénom, l'appartenance et éliminer les doublons.
- ✓ Les CLAS utilisent en majorité le taux forfaitaire par rapport au taux standard 10-60 %. Moins de contraintes pour les CLAS mais moins équitable pour les agents.
- ✓ Les petits-enfants, neveux- nièces, cousins-cousines doivent payer le tarif « extérieur ».

## Quelques commentaires et suggestions :

- ✓ Tous les CLAS déterminent des plafonds de subventions mais qui restent très hétérogènes d'un CLAS à l'autre. Il est envisagé de vous proposer de réduire cet écart pour plus d'équité. Rappel : pour chaque agent un plafond de subventions Sport/culturels est impératif.
- ✓ Décompte des participants et des participations : il y a encore des erreurs et des chiffres inexacts, notamment pour la billetterie cinéma : 1 participant (10 tickets) : 1 participation (même si l'achat a été effectué en 2 fois).
- ✓ CLAS débiteur : la somme sera déduite du budget de l'année suivante.
- ✓ Doc 12 : codes analytiques : ne pas les modifier et ne pas en rajouter. Ligne « billetterie » : uniquement tickets cinéma. Secteur « a posteriori activité à l'année » (sport et culture) : uniquement pour sports et activité culturelle !
- ✓ Les opérations blanches ne doivent pas être mentionnées comme activités du CLAS. Cela doit être utilisé avec parcimonie et ne pas être des « activités majeures » sur le budget du CLAS.
- ✓ L'activité « Noël » concerne, pour certains CLAS, les enfants d'agents de 0 à 25 ans. Préconisation : enfant à charge jusqu'à 20 ans (veille du 21ème anniversaire), avec justificatif.
- ✓ Il a été envisagé, comme pour le CAES, un plafond de subvention par agent dans les CLAS. A rediscuter.
- ✓ Une grille d'évaluation CLAS sera mise en place pour le prochain rapport d'activité des CLAS. Un groupe de travail sera constitué d'élus du CAES et d'élus de CLAS.

## L'avenir des thèques dans les CLAS

Une réflexion lors du CNAS de février a été lancée concernant les thèques. En effet, un constat partagé par les rapporteurs et la responsable du secteur CLAS est que :

- Des sommes importantes d'argent sont dépensées pour une très faible participation
- Cela concerne uniquement les agents proches des thèques mais pas les agents d'unités hors sites

- On remarque une baisse importante des participants d'année en année due à des facteurs divers (accès en ligne, médiathèque, etc.)
- Des achats réalisés en fin d'année pour obtenir un budget à zéro reliquat

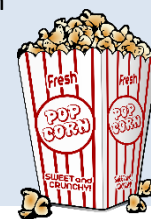
Il a été envisagé la limitation ou l'arrêt des thèques dans l'avenir

## Tickets cinéma

Vous avez jusqu'au 31 mars pour commander vos billets UGC au tarif CE (7 euros) auprès de Sylvie Dupuy.

- Rappel : deux opérations annuelles « cinéma » subventionnés sur toutes les enseignes, 10 tickets par agent par an, possibilité de proposer des tickets supplémentaires sans subvention

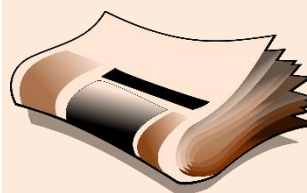
**Infos + :** le coût des opérations billetterie tickets cinéma n'est pas comptabilisé dans le budget limité pour des subventions a posteriori à 25 %.



## Le « Mag des CLAS » pour l'interCLAS et l'AG du CAES en juin 2020

Lors de la dernière mandature nous avons partagé l'expérience de chaque CLAS avec le « tour de France des posters ». Certains CLAS ont repris leurs posters, pour les afficher dans leurs locaux CLAS, les autres posters sont toujours visibles au CAES !

A l'AG du CAES le mercredi 17 juin, une nouvelle formule, accepté en interCLAS d'octobre, verra le jour avec le « Mag des CLAS » : présentation des CLAS (membres du bureau, locaux), leurs activités et des photos !



Vous pourrez découvrir dans un fascicule les activités de vos collègues ! Nous vous proposerons prochainement un modèle ! Pensez-y !

## A vos agendas !

**CNAS arrêt des comptes :** mardi 5 mai 2020

**InterCLAS parisiens :** jeudi 2 avril 2020  
(annulé)

**InterCLAS de juin :** mardi 16 juin 2020

**AG du CAES :** mercredi 17 juin 2020

(Incitez les agents à voter et par pouvoir électronique = gain de temps !)

